Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D29DAU_NO26-DE

Fougères

Direction de l'Aménagement Urbain - SA

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

29- DISPOSITIF D'AIDES A LA RENOVATION EN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE - VERSEMENTS DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX ACHEVES

Rapporteuse : Mme RAULT

Par délibérations du 16 mars 2023 puis du 11 décembre 2025, le conseil municipal a renouvelé et apporté des modifications au dispositif d'aides à la rénovation en Site Patrimonial Remarquable.

Les propriétaires listés dans le tableau ci-dessous ont déposé des dossiers de demande de subvention auprès de la Ville concernant la réalisation de travaux visibles de la voie publique. Ces propriétaires ont obtenu les autorisations préalables de travaux ainsi que les avis de conformité de la réalisation des travaux délivrés par l'Architecte des Bâtiments de France.

La commission Urbanisme, Logement et Aménagement durable a donné son accord de principe pour l'octroi de ces subventions telles qu'exposées ci-dessous :

NOM PRENOM	ADRESSE	TRAVAUX	TYPE	DATE DECISION AUTORIS. URBANISME	DATE CONFORMITÉ ABF	MONTANT TRAVAUX	% de SUBVENTION	SUBVENTION PROPOSEE
FEUILLET Vanessa	12 rue de la caserne	Peinture des menuiseries	DP	05/09/2025	22/10/2026	2 246,97 €	30 %	**674 €**
FORTHOMME M. MASSE	10 rue nationale	Changement de la porte d'entrée et peinture de la devanture commerciale	DP	25/02/2026	22/10/2026	8 158,62 €	40 % 30 %	**3 263 €**
Total						10 405,59€		**3 937 €**

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé d'autoriser le versement de ces subventions pour la réalisation desdits travaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 de la commune, ligne de crédit 21326.

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:32:44

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D29DAU_NO26-DE

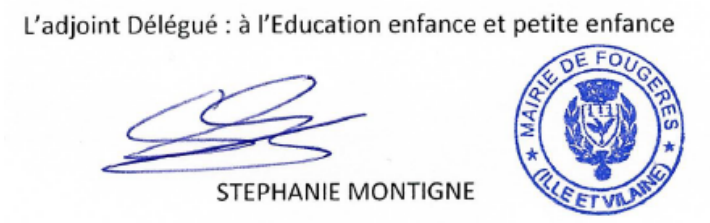
ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,



La secrétaire de séance,



Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:32:44+01:00